



Reporting Mensuel

Au 31 août 2022



FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

2. COMMENTAIRE DE GESTION

VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE.

Le modèle de la croissance comme source d'une prospérité croissante dans un monde unifié mondial a vécu. La sur exploitation des ressources naturelles et ses conséquences négatives sur le bien être rendent impérieux un changement majeur de destination de l'activité productive. Dans ce contexte, l'économie circulaire, au cœur de notre thématique d'investissement, peut permettre de réconcilier bien être et prise en compte de la rareté des ressources.

L'économie circulaire esquissée dès 1966 par l'économiste britannique Kenneth Boulding préconise que l'Homme s'inscrive dans un système écologique capable d'une reproduction continue de toute forme matérielle.

Les composantes que nous retenons particulièrement dans notre orientation de gestion sont les suivantes et nous donnerons quelques exemples choisis, loin d'être exhaustifs de la circulation de cette thématique dans votre fonds :

1. Approvisionnement durable et achats responsables

L'objectif pour votre fonds est de pouvoir apprécier la mise en œuvre d'une politique de sélection par les entreprises de fournisseurs ayant les meilleures pratiques destinées à limiter les rebuts d'exploitation et l'impact environnemental de l'exploitation des matières énergétiques et minérales ou de l'exploitation agricole et forestière. Notre grille d'analyse ESG intègre ainsi systématiquement une évaluation de la gestion des fournisseurs, sous l'angle de l'utilisation raisonnée par ces derniers des matières premières (labellisation Eco Vadis des fournisseurs par exemple) et de la réduction du nombre de fournisseurs pour pouvoir en assurer un suivi plus pointu.

2. Écologie territoriale

Favoriser les échanges de flux ou une mutualisation de besoins. Pilier de l'économie circulaire, l'écologie industrielle et territoriale vise à optimiser les ressources sur une zone d'activité donnée, qu'il s'agisse d'énergies, d'eau, de matières, de déchets mais aussi d'équipements et d'usages quotidiens (la ville du quart d'heure).

Veolia conçoit, développe et gère des réseaux de chauffage urbains dans plusieurs grandes métropoles, ce qui permet d'optimiser les consommations d'énergie à l'échelle locale. Son portefeuille représente une puissance installée de 21 100 MW* et associe de grands réseaux urbains, comme celui de Varsovie (1 700 km de longueur et 18 000 bâtiments raccordés), à des éco-réseaux de petite taille. Des procédés innovants sont mis au moins, comme la capture des calories du collecteur d'eaux usées de la ville d'Issy-les-Moulineaux pour produire de la chaleur.

3. Économie de la fonctionnalité

Cette forme d'économie collaborative privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes. Les politiques de développement des transports publics participent de cette thématique. Le fonds S.YTIC participe à leur financement via des entreprises du secteur du BTP comme Eiffage (acteur du développement du Grand Paris dans des métiers variés comme le génie électrique, le génie civil ou la construction) ou du rail comme Alstom (production de matériel roulant et solutions à destination de l'ensemble des systèmes ferroviaires pour améliorer leur efficacité et allonger leur durée de vie).

4. Allongement de la durée d'usage

Passer par le recours du consommateur à la réparation, à la vente, au don, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi et de la réutilisation. Adevintra (Leboncoin) est ainsi un exemple emblématique de cette thématique.

5. Recyclage

Traitement et valorisation des matières premières contenues dans les déchets collectés en vue de leur réutilisation dans de nouveaux produits : Dans le cas de la production de verre, Verallia utilise de plus en plus de calcaire (débris de verre récupérés) dans la fabrication de ses produits. Son taux d'incorporation dans les fours a considérablement augmenté au cours des dernières années. Ce taux pourrait techniquement atteindre jusqu'à 95 % pour certaines teintes.*

Tomra Systems, le leader mondial dans la fabrication de machines qui permettent de trier et de récupérer automatiquement les bouteilles usagées en verre et en plastique, s'inscrit également dans cette thématique.

De même, l'opérateur téléphonique Orange a mis en place une filière de collecte et de recyclage des mobiles (taux de collecte des mobiles usagés en Europe : 20,4 % en 2021*).

Laurent Saint Aubin - achevé de rédiger le 08/09/2022

*Source : Rapport annuel des sociétés



Laurent Saint Aubin
Gérant de S.YTIC



CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS						
Gérant	Laurent Saint Aubin						
Date de création	Mars 2018						
Nature juridique	FCP						
Code ISIN	Part P	FR0013267382					
	Part I	FR0013267390					
	Part GI	FR0013267408					
Classification	Actions de l'Union Européenne						
Sous-classe d'actifs	Thématique						
Indice de référence	STOXX Europe 600						
Horizon de placement	> 5 ans						
Échelle de risque	1	2	3	4	5	6	7
Éligible Assurance vie	Oui						
Éligible PEA	Oui						

ANALYSE DE LA PERFORMANCE*

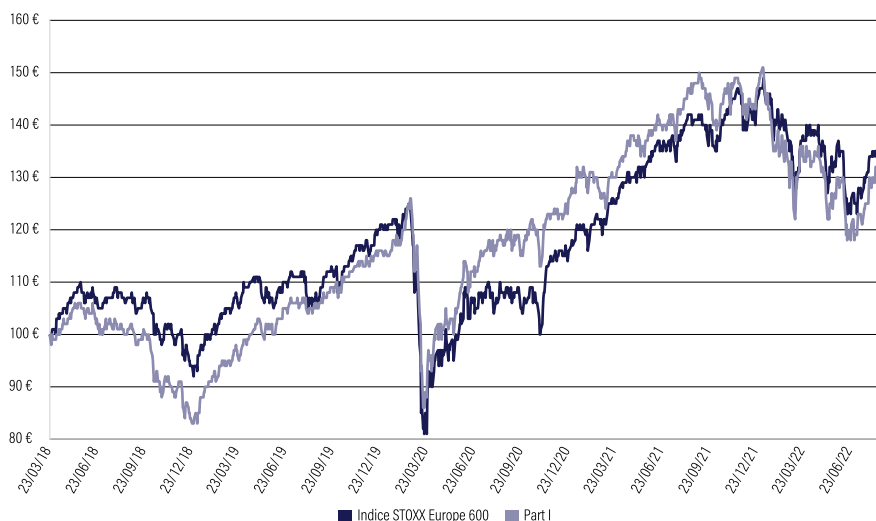
Sur 12 mois glissants	Part P	Part I	Part GI	Indice
Variation de la VL	-17,7 %	-16,8 %	-16,5 %	-2,6 %
Volatilité	18,1 %	18,1 %	18,1 %	17,7 %
Ratio de Sharpe	-0,95	-0,90	-0,88	n.d.
Tracking error (risque relatif)	7,8 %	7,8 %	7,8 %	n.d.
Alpha	-8,9 %	-7,9 %	-7,6 %	n.d.
Bêta	0,92	0,92	0,92	n.d.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds.

3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS*

Au 31 août 2022 | Base 100 au 23 mars 2018



* les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2018 ⁽¹⁾	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part GI	+22,1 %	-17,1 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %	-1,5 %	-2,4 %	-8,5 %	+9,9 %	-4,9 %					-17,7 %
Indice	+21,2 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %	-8,0 %	+7,7 %	-5,1 %					-13,0 %
VL (€)	1000,00	829,50	1133,81	1252,91	1483,62	1353,33	1316,93	1327,39	1308,08	1277,24	1168,38	1283,73	1220,50					1220,50

	Depuis l'origine ⁽²⁾	2018 ⁽²⁾	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part I	+23,1 %	-15,5 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %	-1,5 %	-2,4 %	-8,5 %	+9,8 %	-5,0 %					-17,9 %
Indice	+27,5 %	-5,6 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %	-8,0 %	+7,7 %	-5,1 %					-13,0 %
VL (€)	1000,00	845,20	1151,76	1271,28	1499,86	1367,74	1330,59	1340,77	1320,89	1289,35	1179,12	1295,17	1230,99					1230,99

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2018 ⁽¹⁾	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part P	+13,0 %	-18,6 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-8,9 %	-2,8 %	+0,7 %	-1,6 %	-2,5 %	-8,6 %	+9,7 %	-5,0 %					-18,5 %
Indice	+21,2 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %	-8,0 %	+7,7 %	-5,1 %					-13,0 %
VL (€)	100,00	81,43	108,90	118,84	138,71	126,37	122,83	123,66	121,72	118,70	108,45	119,02	113,01					113,01

(1) Depuis le 24/04/2018.

(2) Depuis le 23/03/2018.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 31 AOÛT 2022

	Fonds
Edenred	6,46 %
Spie	5,83 %
Veolia	5,04 %
Tomra Systems	4,70 %
Halma Plc	4,16 %
EDP	3,93 %
Shurgard Self Storage	3,39 %
Zscaler	3,27 %
Eiffage	3,26 %
Verallia	3,21 %

DONNÉES DE L'OPCVM AU 31 AOÛT 2022

	Part P	Part I	Part GI
Nombre de parts	19 851,251	3 109,70	14 893,018
Valeur liquidative	113,01	1 230,99	1 220,50
Actif net	24 248 493		

5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 AOÛT 2022

Devises (y compris cash)	Secteurs ⁽¹⁾	Géographique ⁽¹⁾
Euro	79 % Biens et services industriels	41 % France 24 %
Couronne norvégienne	7 % Services aux collectivités	17 % Etats-Unis 11 %
Livre Sterling	6 % Constructions et Matériaux	13 % Allemagne 7 %
Dollar américain	3 % Immobilier	11 % Espagne 8 %
Autres	5 % Autres	18 % Autres ⁽²⁾ 50 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement le Royaume-Uni (5 %), le Pays-Bas (5 %), le Brésil (5 %), l'Italie (3 %) et la Belgique (3 %).

6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE CP S.YTIC

Gouvernance	31 %
Social	27 %
Environnement	19 %
Profil de risque ESG	26 %

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

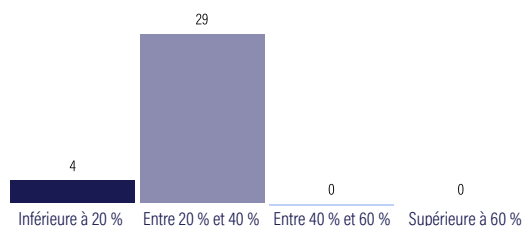
	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Sanoma	14 %	7 %	16 %	12 %
Halma	14 %	10 %	10 %	12 %
Adevinta	22 %	15 %	6 %	15 %
High co	21 %	22 %	13 %	19 %
Alfen	22 %	29 %	8 %	20 %

LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

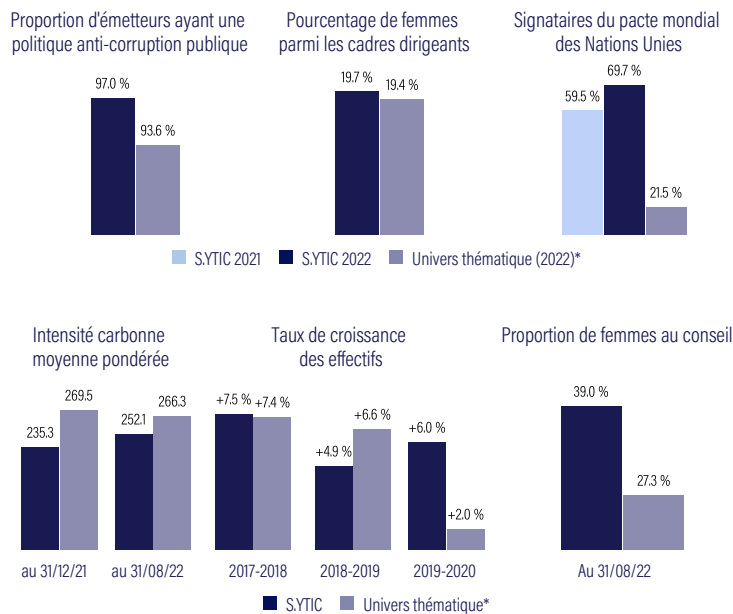
	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Assa Abloy	40 %	43 %	33 %	39 %
Inclusio	78 %	7 %	17 %	38 %
Veolia	40 %	33 %	34 %	36 %
Spie	37 %	45 %	26 %	36 %
Fomento de Co	64 %	18 %	17 %	36 %

Reporting ESG

Répartition des notes ESG des émetteurs du portefeuille



Mesures d'impact & empreinte carbone



Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

*Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 3 665 valeurs au 30/06/2022. Le taux de couverture de l'univers est de 94,3 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 70,3 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 81 % pour les proportions d'émetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM immobilier, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 31/08/2022. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Le DICI, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en septembre 2022. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com



SOFIDY SAS | Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 | 338 826 332 RCS Évry | Code d'activité : 6630 Z | N° TVA Intracommunautaire : FR 03 338 826 332 | 303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex | Tél. : 01 69 87 02 00 | Fax : 01 69 87 02 01 | E-mail : sofidy@sofidy.com | **sofidy.com**

